FTDES
المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux
Département Observatoire Social Tunisien

N°109

RAPPORT octobre 2022

889 Protestations

1999 Migrant(e)s

10 Suicides et tentatives de suicide

Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux
2, Avenue de France Imm Ibn Khaldoun (la Nationale),
2ème étage Apt325-Tunis Bab Bhar 1000
TEL. : (+216) 71 325 129 FAX : (+216) 71 325 128
contact@ftdes.net www.ftdes.net

FRIEDRICH EBERT STIFTUNG
CCFD TERRE SOLIDAIRE
Soyons les forces du changement

Rapport du mois d'octobre 2022 sur les protestations sociales

Introduction

En termes de mouvements sociaux, de violences et suicides, octobre s'aligne avec les mois précédents. Ses spécificités résident cependant dans des facteurs contextuels qui ont contribué à la montée des mouvements de protestation et de la violence en Tunisie. Les mouvements sociaux, les violences et les suicides sont alors marqués par le contexte politique d'incertitude et de préparatifs en moratoire d'une nouvelle étape projetée à l'issue des élections législatives qui auront lieu le 17 décembre 2022. Ils sont également marqués par un contexte socio-économique qui s'exprime par une inflation de plus en plus prononcée et des pénuries dans les produits de première nécessité. Les évènements ayant eu lieu en octobre 2022 pourraient en prévoir d'autres, qui auraient lieu dans les prochains mois si les éléments contextuels persistent ou bien se renforcent.

En raison de la situation actuelle d'ambiguïté ambiante des discours politiques et du manque d'organisation d'une bonne partie des mouvements sociaux, ces évènements demeurent imprévisibles et peu-organisés. Le manque de coordination et le désinvestissement des partis politiques comme médiateur des mouvements s'observe ainsi. Cependant, tous les gouvernorats ont été touchés par des mouvements sociaux et des actes de violence urbaine, ce qui traduirait la volonté de rapporter les préjudices sociaux vécus dans l'espace public[1]. L'espace public a continué donc d'être investi comme terrain de contestation, mais aussi de violence. Concernant les suicides, les non-dits qui les accompagnent rendent leur recensement délicat, dans notre contexte

[1] Boumaza, Magali, et Emmanuel Pierru. « Des mouvements de précaires à l'unification d'une cause », Sociétés contemporaines, vol. 65, no. 1, 2007, pp. 7-25.

actuel, même si leur caractère alarmant réside dans les motifs, les lieux et les manières par lesquelles ils sont conduits.

L'observatoire social tunisien crée par le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) présente ce rapport, afin de fournir des informations fiables aux acteurs sociaux et politiques intéressés. Il s'agira dans ce rapport, autant que ses prédécesseurs, de quantifier et analyser les expressions des malaises sociaux en Tunisie avec pour but est de réfléchir autour d'alternatives et de pistes d'action, nécessaires dans le contexte actuel.

Les dynamiques contextuelles

1. Les dynamiques politiques :

Le mois d'octobre est marqué par l'ampleur des mouvements sociaux contre la vie chère qui se multiplient dans plusieurs pays du monde et d'autres évènements qui sont indicateurs de la situation critique traversée sur le plan social et économique. La démagogie et le populisme s'alimentant de la paupérisation des différentes populations continuent à prendre de l'ampleur dans plusieurs pays. Les politiques migratoires sont de plus en plus coercives et l'impasse politique de la migration continue d'alimenter les discours politiques à la rive nord de la Méditerranée[2]. La droitisation des paysages politiques ayant lieu dans différents pays (France, Italie, Etats Unis, etc.) rendent compte de malaises importants qui convergent dans le monde.

En Tunisie, la situation politique dépend de la mise en œuvre du programme politique de Kais Saied. Les élections législatives qui s'annoncent prochainement sont en préparation, malgré les oppositions qui ont eu lieu. L'ISIS a compté 1058 candidatures retenues, même si 7 circonscriptions électorales n'ont eu aucune candidature acceptée. Parmi ces dossiers, 88% des candidats sont de genre masculin, contre 12% uniquement de femmes[3], ce qui pose problème quant à la représentation des femmes dans les prises de décision.

[2] Le Monde. En Méditerranée, les migrants pris dans une « impasse politique », 05 novembre 2022, https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/11/05/en-mediterranee-les-migrants-pris-dans-une-impasse-politique_6148625_3224.html

[3] Tunisie numérique : ISIE : Acceptation de 1058 candidatures pour les prochaines législatives, 03 Novembre 2022, https://www.facebook.com/Tunisie.Numerique/videos/493440752823250

De plus, le drame migratoire à Zarzis où environ 12 personnes ont été portées disparues depuis un mois et demi. Les pécheurs de Zarzis ont pu sans l'assistance des forces de l'ordre retrouver huit corps. Les manifestations des familles des disparus ont condamné le crime d'Etat commis et ont demandé justice pour leurs enfants. Ces évènements ont eu lieu le 21 septembre et ce n'est que le 14 octobre que le président a reçu la cheffe du gouvernement pour évoquer le naufrage, en ordonnant de procéder à des ratissages pour trouver les survivants et d'ouvrir une enquête. Cet évènement a démontré de longs délais d'attente pour que le pouvoir réagisse, concernant des questions aussi urgences. Les discours politiques semblent alors décalés dans le temps et l'ampleur du vécu des tunisiens. Le silence et les réactions décalées ont également accompagné l'annonce de l'accord approuvé avec le Fonds Monétaire International (FMI).

De plus, le renforcement de la répression face à l'opposition a été souligné par le « Front de Salut » une coalition des partis d'opposition. Plus que mille tunisiens ont manifesté le 15 octobre à Tunis contre les politiques du président de la République. Les partisans d'Abir Moussi, du Parti destourien libre, d'Ennahdha et d'autres membres ont contesté les pénuries et l'inflation, en liant les agirs du président à la crise économique. Parallèlement, les discours politiques ont continué de condamner les grossistes, marchands, syndicalistes, et membres des partis politiques et distinguer ces « spéculateurs » comme cause de la crise économique.

2. Dynamiques socio-économiques :

En octobre, l'activité économique mondiale continue de subir un ralentissement plus marqué que ce qui était attendu, sous l'effet des différentes crises traversées par le monde (la guerre en Ukraine, les répercussions du Covid, la vigueur que prend le dollar et l'augmentation du cout des produits importés, la crise énergétique, la crise immobilière et le ralentissement économiques en Chine, etc.). L'inflation a atteint un niveau rarement connu depuis des décennies. Les crises des carburants et les pénuries des produits alimentaires sont de plus en plus lourdes à gérer. Une récession guette l'économie mondiale et de nombreux pays sont contraints à calibrer leurs politiques monétaires et budgétaires, en fonction du contexte. Pour

réduire les inflations, certains pays sont amenés à considérer des alternatives écologiques, tandis que d'autres sont simplement poussés vers le surendettement. Les marches contre la vie chère se poursuivent dans plusieurs pays du monde et les populations différentes contestent les difficultés économiques qui les marginalisent de jour en jour[4].

Les retombées de cette crise internationale sont plus désastreuses pour la Tunisie, un pays déjà surendetté et ayant une situation économique critique. En effet, la Tunisie dont la dette est supérieure à 100 % de son PIB se trouve incapable d'emprunter sur les marchés internationaux. Les discours relatifs aux fonds débloqués par l'FMI ont rythmé le mois d'octobre, à l'instar des mois précédents.

Durant le mois d'octobre, les difficultés traversées par le pays induites par une mauvaise gouvernance, des politiques monétaires défaillantes, ainsi que le contexte mondial. Elles se sont traduites par des pénuries de produits alimentaires de base (farine, sucre, café, lait, etc.) et des perturbations dans la distribution des carburants. Des longues files d'attentes devant les stations-services et des colères de la population concernant ces pénuries ont animé les discours populaires[5]. Des pénuries de médicaments ont également été signalées, selon la chambre syndicale des pharmaciens grossistes répartiteurs[6], dont les représentants prévoient des pénuries de plus en plus marquées dans les mois à venir.

L'inflation s'est certainement fait ressentir, en l'absence quasi-totale de réformes économiques efficace et l'inaction des décideurs. Les prix de consommation ont augmenté de 1% en octobre, alors qu'ils étaient à 1,1% en septembre. Les prix des produits d'habillement ont progressé de 6,4%, les prix des produits alimentaires de 0,8% (œufs 11,3%, les dérivés laitiers et fromages

[4] FMI. Riposter à la crise du coût de la vie, octobre 2022, https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2022/10/11/world-economic-outlook-october-2022

[5] Le Monde. Des milliers de Tunisiens manifestent contre la vie chère et le président, Kaïs Saïed, 15 octobre 2022, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/10/15/des-milliers-de-tunisiens-manifestent-contre-la-vie-chere-et-le-president-kais-saied_6145965_3212.html#:~:text=Le%20pays%20conna%C3%AEt%20par%20ailleurs,l'Agence%20France%2DPresse.

[6] Tunisie Numérique. Revue de la semaine du 28 octobre au 04 novembre 2022: Une pénurie de médicaments à l'horizon, 04 Novembre 2022, https://www.tunisienumerique.com/revue-de-la-semaine-du-28-octobre-au-04-novembre-2022-une-penurie-de-medicaments-a-lhorizon/

3,4%, les viandes ovines 2,5%, les viandes bovines 2,2%), et les prix relatifs au logement, (eau, assainissement, électricité) ont augmenté à cause de la révision des tarifs des services d'assainissement de 0,7%. L'inflation a pu donc atteindre durant ce mois 9,2%[7].

Les fonds du FMI s'annoncent par ces derniers comme outil de sauvetage économique. Cependant, les experts estiment qu'environ 80 % des allocations ne pourraient pas parvenir aux plus nécessiteux. Le silence accompagnant les réformes exigées par le FMI est préoccupant, étant donné la priorisation de la question socio-économique[8].

3. Les mouvements sociaux

L'observatoire social tunisien du forum tunisien des droits économiques et sociaux a enregistré 889 mouvements sociaux de différents types durant le mois d'octobre 2022. Ce nombre était à 733 mouvements sociaux, en octobre 2021. Il s'agit alors d'une augmentation par rapport à l'année dernière. Concernant le dernier mois, c'est-à-dire septembre 2022 où l'observatoire a recensé 832 protestations. La région du Nord-Est a enregistré le nombre le plus élevé, à savoir 238 mouvements. En deuxième position, le centre-est en a enregistré 155. Le Sud-est a connu 147 mouvements et le Sud-ouest en a connu 108, durant ce mois. A l'instar des mois passés, le Nord-ouest en a enregistré le nombre le plus bas de 86 mouvements, qui est cependant une évolution considérable par rapport aux derniers mois.

[7] INS. Indice des prix à la consommation, Octobre 2022, http://www.ins.tn/publication/indice-des-prix-la-consommation-octobre-2022

[8] Al Tayar. Tunisie : blocage économique, pénuries et mécontentement populaire, 30 septembre 2022, https://atalayar.com/fr/content/tunisie-blocage-economique-penuries-et-mecontentement-populaire

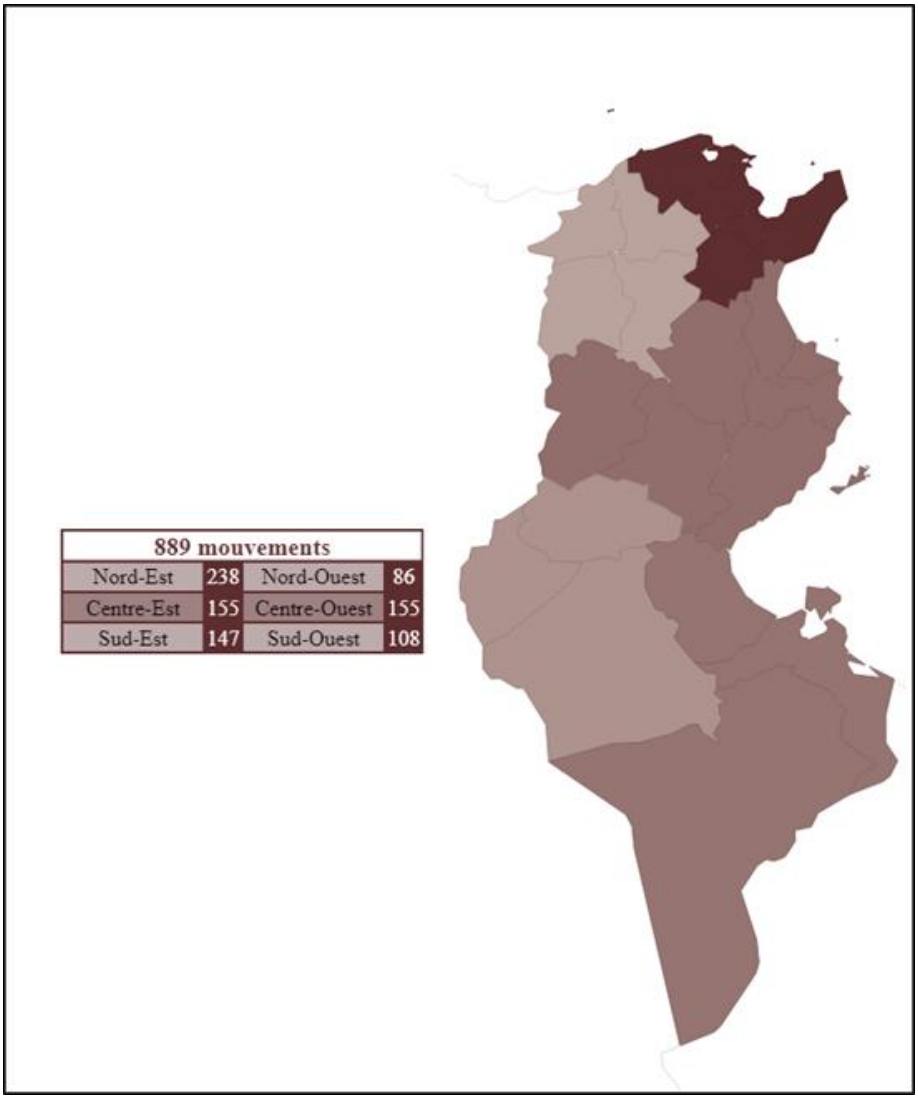

Distribution géospatiale

Les gouvernorats les plus touchés sont Tunis avec 96 protestations, Gafsa avec 80 manifestations, Médenine qui en a enregistré 69, et Sidi Bouzid a connu 67 mouvements de contestation. Ces gouvernorats sont habituellement dominants concernant le nombre de protestations qui y ont lieu. Cependant, durant ce mois, le gouvernorat de Jendouba où habituellement peu de mouvements sociaux sont recensés a enregistré 54 protestations, qu'est une évolution importante par rapport aux mois précédents.

Les gouvernorats qui ont enregistré le nombre le plus bas des protestations sont Seliana, Le Kef, et Tozeur. Cela s'inscrit dans la continuité du fonctionnement contestataire habituel des dernières années, malgré les indices de sous-développement et de pauvreté dans ces gouvernorats.

889 mouvements			
L'Ariana	33	Ben Arous	33
Bizerte	32	Tunis	96
Zaghouan	27	La Manouba	9
Nabeul	8	Béja	27
Jendouba	54	Siliana	3
Le Kef	2	Sousse	64
Sfax	36	Monastir	27
Mahdia	28	Sidi Bouzid	67
Kasserine	35	Kairouan	53
Tataouine	46	Gabès	32
Medenine	69	Tozeur	2
Kebili	26	Gafsa	80

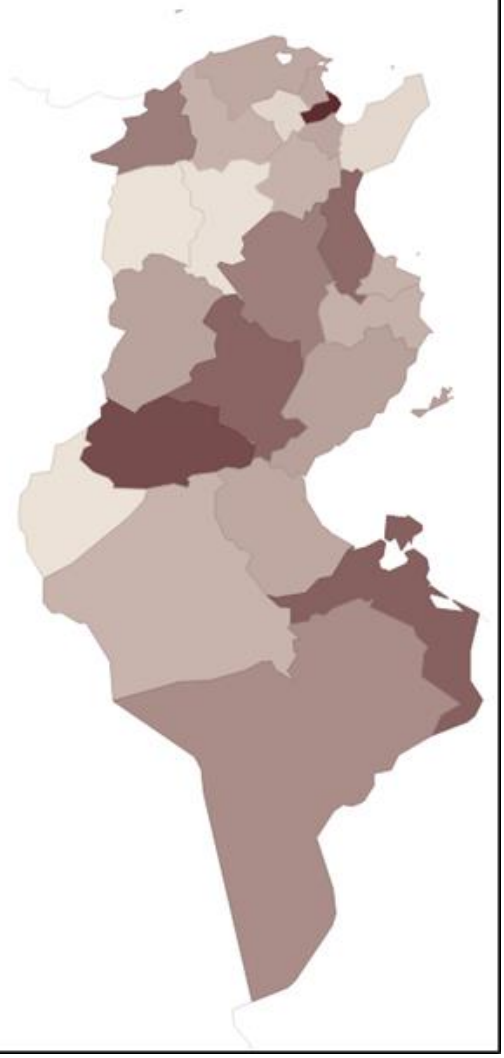

Distribution genrée

Quant à la distribution genrée, 91,1% des protestations ont connu la participation de tous les genres, tandis que seulement 72,2% étaient réservées aux hommes exclusivement et 0.7% étaient réservées aux femmes.

Mouvements « anarchiques » vs. Mouvements « non anarchiques »

La classification de ces protestations selon le degré d'organisation et de coordination révèle que la majorité de ces évènements c'est-à-dire 89,7% sont de nature « anarchique » non coordonnée, alors que seulement 10,3% sont dits « non anarchiques » et caractérisés par l'organisation[9].

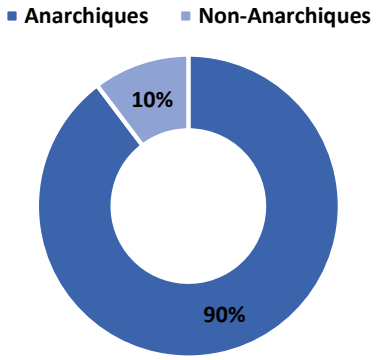

Concernant les mouvements dits « anarchiques », le pays en a enregistré 797 en octobre. Les gouvernorats de Tunis, Gafsa, Sidi Bouzid, Sousse et Jendouba ont connu les nombres de jours de protestation les plus élevés. Quant aux mouvements dits « non anarchiques », il était question durant le mois d'octobre de 92 journées de protestations, dont les nombres les plus élevés ont été recensés à Tunis, Kairouan, Sfax, Gafsa, Kasserine, et Tataouine. La proportion des mouvements « anarchiques » augmente par rapport à septembre 2022, ce qui signifie une tendance de plus importante à investir de manière pressante la rue sans intermédiaire et sans entité organisatrice, en raison de la colère montante de la population.

797 mouvements anarchiques			
L'Ariana	32	Ben Arous	32
Bizerte	28	Tunis	79
Zaghouan	26	La Manouba	5
Nabeul	3	Béja	26
Jendouba	53	Siliana	1
Le Kef	2	Sousse	62
Sfax	27	Monastir	27
Mahdia	27	Sidi Bouzid	64
Kasserine	29	Kairouan	40
Tataouine	40	Gabès	30
Medenine	65	Tozeur	1
Kebili	25	Gafsa	73

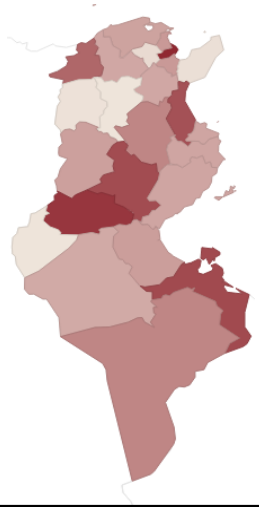

92 mouvements non anarchiques			
L'Ariana	1	Ben Arous	1
Bizerte	4	Tunis	17
Zaghouan	1	La Manouba	4
Nabeul	5	Béja	1
Jendouba	1	Siliana	2
Le Kef	0	Sousse	2
Sfax	9	Monastir	0
Mahdia	1	Sidi Bouzid	3
Kasserine	6	Kairouan	13
Tataouine	6	Gabès	2
Medenine	4	Tozeur	1
Kebili	1	Gafsa	7

[9] Nous soulignant que la désignation des mouvements protestataires comme « anarchiques » et « non anarchiques » n'obéit pas à un jugement stigmatisant de la nature des événements. Elle est employée pour les classer en termes de coordination ou de manque de coordination. Ces appellations seront rediscutées dans les prochains rapports.

Mouvements planifiés vs. Mouvements instantanés

Les protestations planifiées sont majoritaires avec un pourcentage de 84,5% à savoir 751 protestations, tandis que les protestations instantanées s'élèvent à 15,5% du total des mouvements ayant eu lieu, c'est-à-dire 138 protestations.

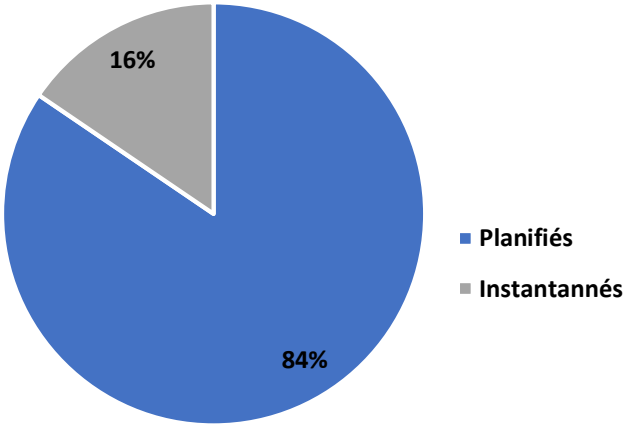

Concernant les mouvements instantanés dont le nombre est plus bas par rapport à ceux qui ont été planifiés au préalable, les gouvernorats qui ont enregistré les nombres les plus importants sont Kasserine avec 28 protestations, Jendouba avec un nombre s'élevant à 27 protestations, et Médenine qui en a enregistré 24. Plusieurs gouvernorats n'ont enregistré aucune protestation instantanée dont Zaghouan, Mahdia, La Manouba et Béja.

Pour les protestations planifiées, Tunis a enregistré le nombre le plus élevé de journées de protestations, c'est-à-dire 89. Ensuite, Gafsa en a enregistré 74 et Sidi Bouzid était en troisième position avec 66 journées de protestations.

138 mouvements instantanés			
L'Ariana	5	Ben Arous	1
Bizerte	5	Tunis	7
Zaghouan	0	La Manouba	0
Nabeul	5	Béja	0
Jendouba	27	Siliana	2
Le Kef	0	Sousse	6
Sfax	3	Monastir	1
Mahdia	0	Sidi Bouzid	1
Kasserine	28	Kairouan	4
Tataouine	6	Gabès	5
Medenine	24	Tozeur	1
Kebili	1	Gafsa	6

751 mouvements planifiés			
L'Ariana	28	Ben Arous	32
Bizerte	27	Tunis	89
Zaghouan	27	La Manouba	9
Nabeul	3	Béja	27
Jendouba	27	Siliana	1
Le Kef	2	Sousse	58
Sfax	33	Monastir	26
Mahdia	28	Sidi Bouzid	66
Kasserine	7	Kairouan	49
Tataouine	40	Gabès	27
Medenine	45	Tozeur	1
Kebili	25	Gafsa	74

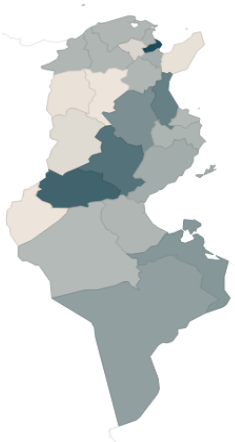

Les motifs des protestations

Parmi les motifs de ces mouvements, il s'agit de luttes pour le droit des travailleurs qui sont à 29%, dont 16% sont des revendications de titularisation et d'amélioration des conditions de travail, 4% sont des demandes de régularisation du statut de travail, et 5% sont des protestations à la non application des conventions approuvées. 13% du total des protestations sont également en rapport avec le droit à l'emploi, avec le recrutement comme motif principal. De plus, 10% des protestations expriment le soutien à des personnalités politiques et 41% sont des protestations aux modes de gouvernance. Les revendications liées au transport, aux services publics, l'infrastructure, la sécurité, et le droit à l'eau ont également été documentées. 49% des protestations de ce mois sont administratives, tandis que 47% sont sociales, et 4% sont exclusivement économiques. L'infrastructure, le rapport aux institutions et au politique sont des motifs observés de manière moins importantes et formant respectivement 1% des motifs des événements.

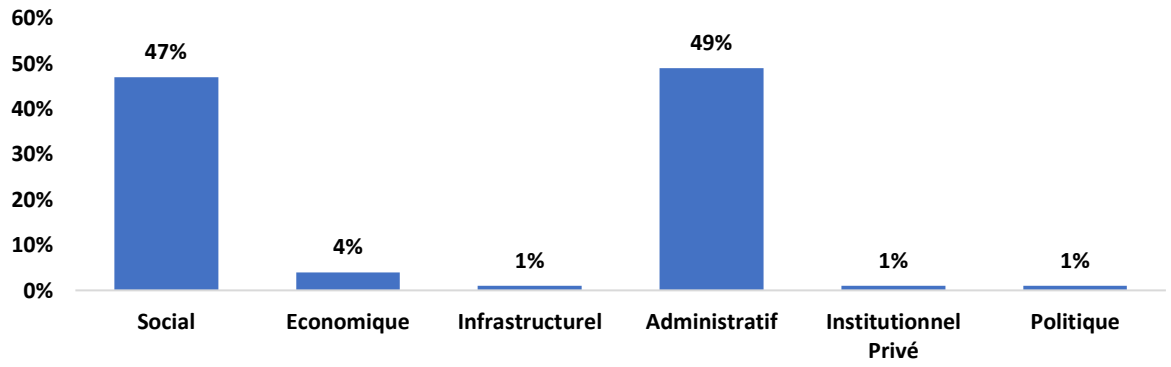

Les raisons de ces expressions face aux silences et aux discours complotistes sont dépendantes des conditions des acteurs et du traitement subi. D'un côté, des demandes concrètes comme le droit au travail et à l'éducation, ainsi que celles qui sont principalement sociales sont omniprésentes sur le terrain. D'un autre côté, les personnes portant ces revendications et appartenant à des groupes vulnérables, c'est-à-dire plus spécifiquement les femmes, les enfants, les travailleurs précaires (dans ce cas les enseignants non-payés), les ruraux, et les marginalisés en général ont été proie à différents types de violences, dont la violence policière et urbaine ce qui a pu contribuer à l'émergence de nouvelles formes de protestations, dont les grèves de la faim.

Les acteurs

Les acteurs ayant pris part aux événements d'octobre sont divers, avec une présence marquée des enseignants qui ont formé 57% des participants aux protestations. Les parents des disparus de Zarzis ont formé 7% du nombre total. 6% des acteurs présents était des habitants prenant part à des protestations pour des droits fondamentaux, alors que 3% étaient des jeunes, 2% étaient des activistes, 2% étaient des élèves, 5% étaient des étudiants, 4% étaient des chômeurs diplômés 4% revendiquant le recrutement, avec une présence d'autres groupes professionnels variés tels que des agriculteurs, des conducteurs de bus et de taxis), des journalistes, et des ouvriers de chantier.

Les cibles des protestations

A l'instar des mois précédents, la majorité des protestations à savoir 76% ont continué de cibler l'autorité centrale, c'est-à-dire le gouvernement à 71%, la présidence du gouvernement à 6%, le ministère de l'éducation à 57%, ainsi que le ministère de l'agriculture, et le ministère de l'industrie. D'autres protestations ont ciblé les autorités régionales, et des organismes privés. Ainsi les employeurs, les institutions éducatives, et les entreprises telles que Compagnie des phosphates de Gafsa ont fait l'objet des revendications.

Les secteurs ciblés

Il s'avère selon les données recensées que le secteur éducatif fut préoccupant pour les acteurs sociaux puisque 60% des événements y étaient relatives. Le secteur public a connu 23%, alors que le secteur privé en a connu 8%. Quant aux autres mouvements sociaux, 6% concernaient le secteur du transport, 2% l'agriculture, 1% la question d'accès à l'eau, 1% le secteur sanitaire, 1% la sécurité et 1% le secteur juridique.

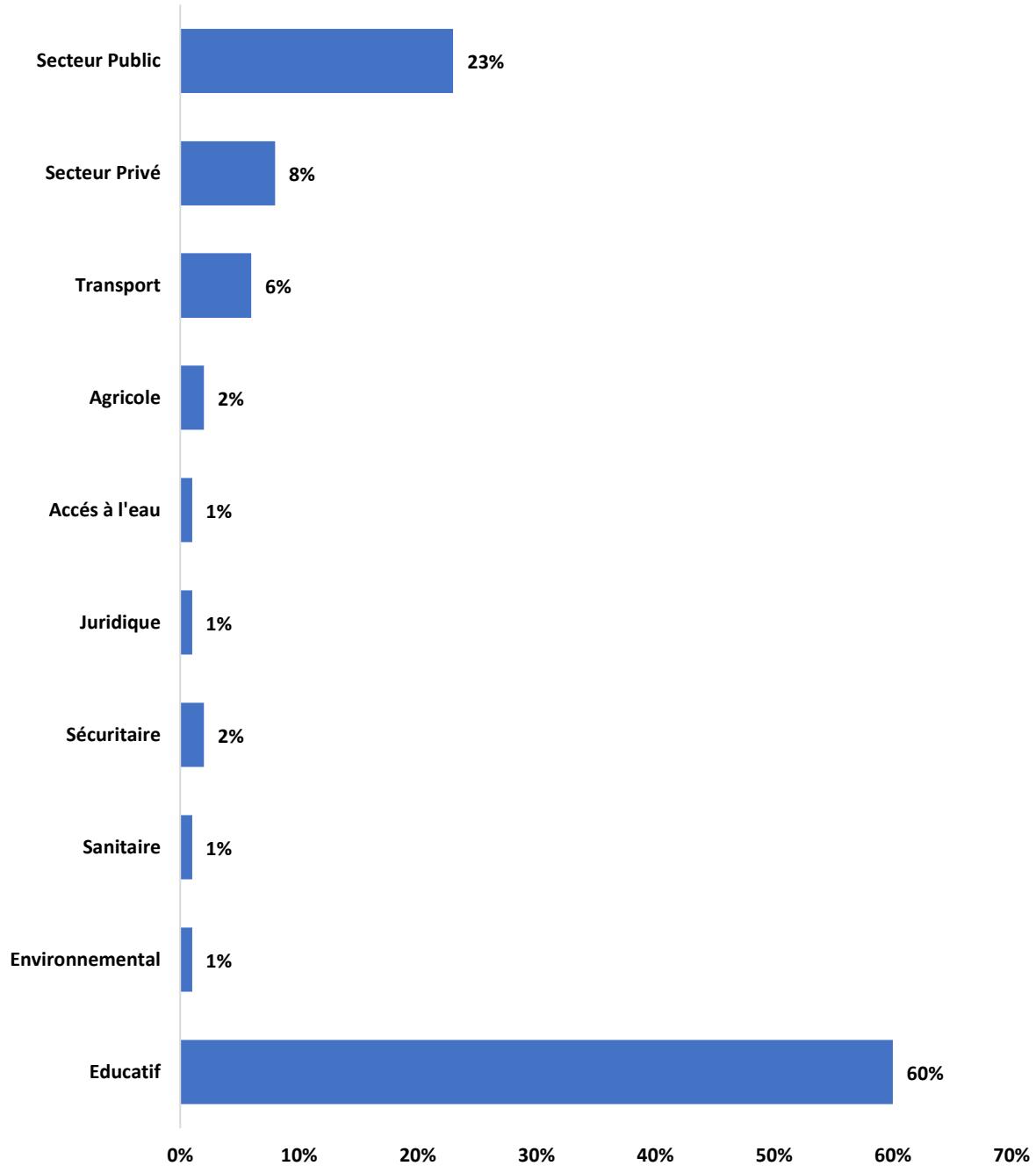

Les formes de protestation

Les formes de protestation adoptées englobent une majorité de journées de sit-in, qu'est 80,3% de la somme et des rassemblement protestataires qui en forment 8%. De plus, il s'agissait de journées où l'accès aux cours était interdit, de blocage de routes, de jours de congestion, de grèves générales ou partielles, de blocage des activités, des appels médiatiques, des marches pacifiques, de la mise en feu de pneus, et de « journées de colère ».

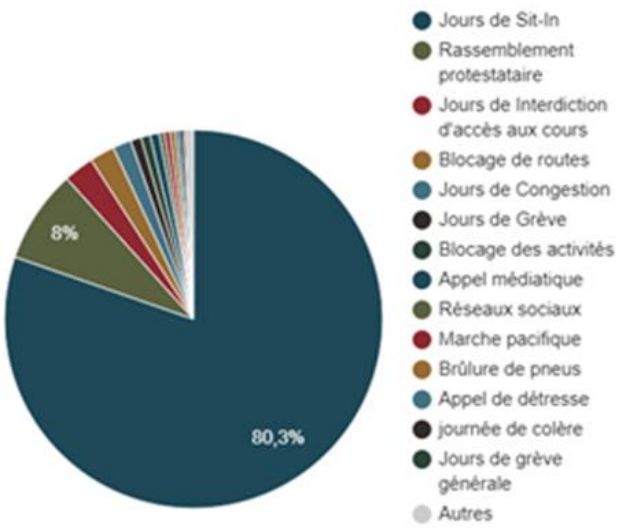

Les sit-in continuent d'être la forme de contestation la plus fréquemment adoptée durant ce mois. Ainsi, 80,3% de la somme totale des protestations est constituée par des journées de sit-in, c'est-à-dire 714 journées de sit-in dans différents lieux ce qui est équivalent à 65 sit-in.

Les espaces de protestation

Les espaces dans lesquels les protestations se sont déroulées ont été différents, en raison de la différence des protestations qui ont eu lieu et la prévalence des mouvements centrés sur la question éducative et de la justice sociale. 56% se sont déroulés devant des sièges sociaux administratifs, 13% devant des institutions éducatives, 7% devant le siège du gouvernement, et 5% devant les sièges de travail. Encore, 16% ont eu lieu en public sur des routes et 3% des sièges de ministres. Nous avons également assisté au désinvestissement des lieux habituels des protestations. Ainsi, l'Avenue Habib Bourguiba – habituellement investie en masse par les manifestants – a seulement été le lieu de prédilection d'1% des événements. Cela s'est manifesté pareillement pour des espaces comme le théâtre municipal et la Kasbah ayant accueilli chacun 1 % des protestations.

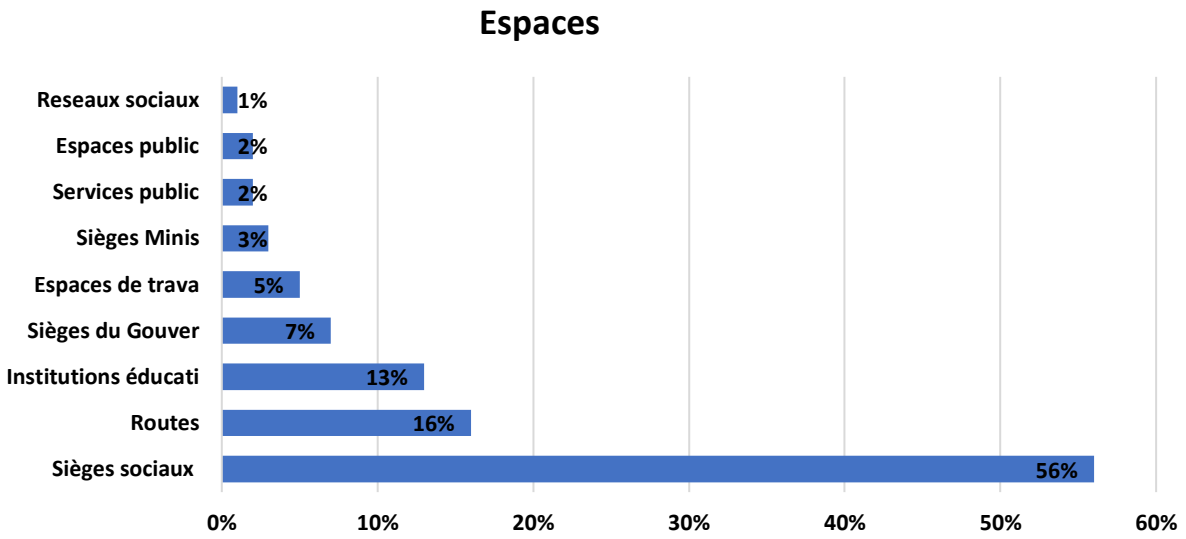

Effectivement, ce mois a révélé plusieurs formes intimes de la colère chez la population. Des mouvements importants et quelque part inédits ont eu lieu : les manifestations des enseignants, parents, et élèves, les protestations des parents des disparus en mer, et les mouvements continus depuis des mois d'autres impliquant différents profils de manifestants (agriculteurs, chômeurs, conducteurs, journalistes, et activistes).

L'impasse de l'éducation

La continuation de « l'impasse éducative » a fait en sorte que professionnels, parents, et élèves prennent part aux protestations, alors que la confusion et le

« laissez faire » caractérise les discours politiques et que la répression notamment policière s'agrandit et touche des enseignants et des enfants. La précarisation des jeunes enseignants « suppléants » les a poussés à maintenir leur grève et le déblocage de la situation n'a pas été envisagé. Entre 150 000 et 400 000 élèves sont alors démuni de leur droit à l'éducation jusqu'à maintenant, en raison du manque de professionnels. 4 000 enseignants remplaçants dans les écoles primaires ont formulé un mouvement social, à cause de l'absence de perspectives de recrutement et du retard dans le paiement de leurs salaires[10]. Ces enseignants ont choisi ce métier et ont cru aux promesses de leur ministère de tutelle qui a modifié l'arrangement, en se basant sur la crise économique traversée par le pays. En effet, le FMI a exigé parmi d'autres réformes la compression des salaires dans la fonction publique, ce qui a conduit le ministère d'éducation a opté vers des mesures, qui signifient pour les enseignants suppléants une rupture dans leurs projets professionnels. L'utilisation du titre d' « agent d'enseignement » pour le déni de cette utilisation par le ministère de l'éducation a été pour eux une injustice et une injonction de sacrifier des années de travail en vue d'une titularisation.

Le sentiment d'avoir été leurrés, comme énoncé par un syndicaliste de la Fédération de l'enseignement de base les a conduits à poursuivre leurs protestations. En évoquant les accords signés avec les anciens gouvernements et la situation économique du pays le ministre de l'éducation a appelé le 20 octobre 2022 les enseignants à rejoindre leurs lieux de travail et à faire plus de sacrifices, en promettant encore une fois la régularisation de leur situation professionnelle dans un délai de quatre ans. Pourtant, les protestations des enseignants ne se sont pas arrêtées depuis et le mouvement autour duquel les désaccords se multiplient se poursuit.

Cela a fait en sorte que des classes entières manquent de professeurs, ce qui a poussé les parents à protester et appeler à résoudre le conflit[11]. Le droit à l'éducation de leurs enfants a été ainsi suscité, en responsabilisant l'autorité

[10] RFI. Tunisie: les enseignants remplaçants en grève contre leurs conditions de travail précaires, 31 octobre 2022, https://www.msn.com/fr-fr/actualite/monde/tunisie-les-enseignants-rempla%C3%A7ants-en-gr%C3%A8ve-contre-leurs-conditions-de-travail-pr%C3%A9caires/ar-AA13ziL0

[11] Frida Dahmani. Tunisie – Des dizaines de milliers d'élèves privés de professeur, jeune Afrique, 31 octobre 2022, https://www.jeuneafrique.com/1389110/politique/tunisie-des-dizaines-de-milliers-deleves-prives-de-professeur/

ministérielle et les enseignants. D'autres questions ont été évoquées, telles que l'infrastructure et l'accès au transport pour les élèves qui constitue une barrière d'accès aux écoles. Ces manifestations de parents se sont déroulées dans différents gouvernorats à proximité des établissements éducatifs, ce qui constitue un appel à ces institutions et la demande d'une refonte du système éducatif tunisien.

La répression policière a également été documentée à l'intérieur des écoles. A Ben Arous, des élèves ont manifesté contre l'infrastructure défaillante de leur établissement scolaire (murs, espaces sanitaires). Dix élèves ont par la suite été arrêtés par des policiers qui ont fait une intervention d'urgence. Le directeur de l'établissement a nié avoir alerter la police et le directeur de la délégation de l'éducation a déclaré que l'infrastructure n'est pas mauvaise au point de constituer un danger pour les élèves. Vers la fin du mois d'octobre seulement 6 élèves ont été libérés. Cet évènement devrait alerter les autorités quant à la violence institutionnelle dont les victimes sont des enfants et de la boucle de violence qui pourrait déboucher en des réactions violentes, à l'intérieur de structures supposées jouer une mission de justice sociale.

Le mouvement de proches des disparus en mer

D'autre part, le mouvement des familles des naufragés de Zarzis a marqué ce mois. Effectivement, cette ville à été touché par un naufrage d'une embarcation de migrants et les conduites d'enterrement des victimes.

Les protestants ont pris les rues, en demandant l'ouverture d'une enquête sur ce naufrage, l'intensification les recherches des victimes, et protestant l'enterrement à la va-vite de certaines victimes, dans le cimetière privé « le jardin d'Afrique » réservé à l'enterrement des migrants subsahariens non-identifiés et chargé de sens symbolique pour ces derniers, les humanitaires, et les habitants.[12]

Les personnes prenant part aux protestations ont participé à des journées de la colère contre els autorités locales et nationale. Des slogans comme « voleurs de notre pays, tueurs de nos enfants » ont été scandés par les proches des disparus, condamnant le silence politique et l'incapacité de l'Etat à gérer proprement les pertes humaines.

Face à ce silence politique, les habitants ont entrepris des tentatives de sauvetage de leurs proches. Selon les discours des responsables, les autorités tunisiennes peinent à intercepter ou à secourir les migrants en raison d'une insuffisance de moyens. L'insuffisance de moyens n'a pas empêché la solidarité des habitants qui s'est observée suite à cet évènement[13]. Les proches des disparus, les marins pécheurs, et les membres des associations locales ont tenté de repêcher les corps des victimes ou de trouver des survivants, en interrompant leurs activités économiques. Finalement, sous la pression du mouvement de protestation, les corps ont été déterrés et inhumés dans les cimetières familiaux.

Ce drame de la migration irrégulière n'a pas été inédit, puisque plus de 29 milles migrants ont déjà été interceptés depuis le commencement de l'année[14]. Le silence politique et les politiques migratoires du pays et des pays voisins du Nord ont fait en sorte que le délai d'attente pour qu'un décision présidentielle soit prise. Entre le 21 septembre et le 14 octobre, les autorités n'ont donné aucune instruction pour les ratissages et l'enterrement, ce qui rendu le déblocage de la situation plus compliqué. L'intervention étatique défaillante a

[12] Zagaria, Valentina. « « Une petite histoire au potentiel symbolique fort ». La fabrique d'un cimetière de migrants inconnus dans le sud-est tunisien », Critique internationale, vol. 83, no. 2, 2019, pp. 61-85.
[13] Khaled Tabbabi. Corps flottants et âmes à la dérive : l'absurdité de l'inhumation et l'Etat du mépris (La tragédie de la péninsule de Zarzis), FTDES, 10 octobre 2022, https://ftdes.net/ar/zarzis-3/
[14] Euronews. Tunisie : des milliers de manifestants pour connaître le sort de migrants disparus, 5 novembre 2022, https://fr.euronews.com/2022/11/05/tunisie-des-milliers-de-manifestants-pour-connaitre-le-sort-de-migrants-disparus

donc inspiré le mouvement de Zarzis, qui s'est généralisé vers d'autres lieux et a assuré – par la solidarité communautaire exercée – la sympathie de la population.

Les partis politiques

Les mouvements sociaux ne sont pas limités aux protestations populaires. Les partis politiques s'opposant au pouvoir ont également participé et organisé des évènements. Ainsi, le « Front de salut national » ont organisé le 15 octobre des manifestations pour dénoncer les dérives de la gouvernance de Kais Saied et les pratiques sécuritaires qui auraient pour but de leur empêcher de manifester. Selon un communiqué du « Front de salut national », plusieurs partisans ont été empêchés de rejoindre la manifestation de la capitale par des moyens sécuritaires.

Cette coalition de partis d'opposition regroupant plusieurs partis politiques de différents horizons a organisé des manifestants, en évoquant la crise économique et en blâmant les politiques depuis 2019 et en accusant le président Kais Saied d'être responsable de la grave crise économique traversée

par le pays. Parallèlement, une autre manifestation organisée par le PDL contre la dégradation des conditions de vie a rassemblé près de 1000 participants[15].

Les mouvements des travailleurs

D'autres protestations se sont déroulées et ont réuni plusieurs corps de métier. Les conducteurs de taxis ont poursuivi leurs protestations, en vue d'obtenir des licences. Des grèves de la faim ont été entamées, en dénonçant la corruption quant à l'attribution des licences de taxis individuels et en réclamant la hausse des tarifications, ce qui inquiète les habitants. De plus, les agriculteurs dans plusieurs gouvernorats (Le Kef, Bizerte, Seliana, El Krib, Nabeul) ont protesté le manque d'engrais et de semences, qui peuvent mettre en danger la saison des semis. Ils se sont opposés à l'indisponibilité des engrais et ont réclamé l'intervention du ministère de l'agriculture. Les producteurs de dattes à Kébili ont également manifesté pour exprimer leur étonnement face à la négligence de l'État envers le secteur des dattes malgré son importance économique. Ils ont réclamé l'investissement de l'Etat pour maintenir la qualité et la récolte des dattes en de bonnes conditions, créer un bureau de dattes sous la supervision de l'Etat et ouvrir des postes frontières avec le pays libyen pour promouvoir leurs produits et de fixer un prix de référence convenu. En outre, les ouvriers de chantier dont les âges sont supérieurs à 45 ans ont manifesté pour demander la régularisation de leurs situations professionnelles.

Ces protestations du mois d'octobre affirment les défaillances des politiques gouvernementales et présidentielles, qui entravent la justice et la protection sociale. L'évolution de la situation économique et politique prévue dans les prochains mois à cause de la loi des finances et de la convention avec le FMI pourraient faire empirer la situation. Les mouvements sociaux d'octobre constituent des éléments préliminaires pour prédire une accumulation des protestations, en raison de l'accumulation des colères collectives et de l'approche sécuritaire choisie par le gouvernement et ses agents.

[15] La Croix. Des milliers de manifestants à Tunis contre le président Saied et la crise économique, 15 octobre 2022, https://www.la-croix.com/milliers-manifestants-Tunis-contre-president-Saied-crise-economique-2022-10-15-1301237895

La migration non-règlementaire en octobre 2022

Comparaison des mêmes périodes durant 2019-2020-2021-2022

Le mois d'octobre a été marqué par le développement des mouvements politiques et sociaux, alors que la protestation s'est étendue et développée en quantité et en qualité, et les tentatives de traversées irrégulières ont connu une augmentation significative. La crise humanitaire à Zarzis au cours du mois d'octobre étaitun événement marquant. L'attitude indifférente de l'État et de ses institutions et la rétention d'information ont contribué à la montée de la tension sociale dans la région, et la population a été contrainte de compter sur ses propres capacités pour rechercher les disparus et découvrir leur sort. A ce jour, la ville de Zarzis connaît toujours un mouvement continu mené par les habitants pour connaître le sort de leurs enfants en l'absence d'un porte-parole de l'État pour renseigner et communiquer les procédures à suivre. Les autorités régionales ont rapidement enterré les corps des immigrés sans respecter le protocole à suivre lors de ces crises, ce qui a exacerbé la souffrance des familles et confirmé leurs doutes que l'état ne cherche qu'à fermer ce dossier le plutôt possible. La crise de Zarzis a révélé la gestion inhumaine par l'État des catastrophes maritimes et le non-respect des dispositifs juridiques, sanitaires et humanitaires.

Alors que les autorités tunisiennes n'étaient pas en mesure d'allouer les moyens nécessaires à la recherche des personnes disparues à Zarzis, Mahdia, Kelibia et Bizerte, elles ont réussi à empêcher 5 584 migrants d'atteindre les côtes italiennes au cours du mois d'octobre, soit une augmentation de 43,8 % par rapport à septembre. Elles ont également déjoué 331 opérations de traversée, en comparaison à 263 opérations au cours de la même période l'année dernière. Le nombre d'immigrés dont le passage a été empêché depuis le début de l'année jusqu'à fin octobre est passé à 30 604, soit une augmentation de 38,18 % par rapport à la même période en 2021. Les autorités

tunisiennes ont également frustré 2 544 opérations de traversée, contre 1 545 opérations de traversée à la même période l'année dernière.

Alors que le nombre d'immigrants de toutes nationalités arrivées en Italie depuis le début de l'année a augmenté de 59,17% pour atteindre 85041 fin octobre, le nombre d'immigrants tunisiens n'a évolué que de 16,43%, le nombre d'immigrants tunisiens arrivant en Italie depuis le début de l'année a atteint 16699 immigrants contre 14342 immigrants durant la même période de l'année précédente.

Le nombre de mineurs arrivés en Italie a atteint 3 267, soit 19,56% du nombre total d'immigrants tunisiens. Les mineurs de nationalité tunisienne représentent 32,9% des mineurs arrivés en Italie de toutes nationalités.

Les drames humains se poursuivent sur les côtes tunisiennes, où on a observé 23 morts ou disparus à la suite d'opérations migratoires irrégulières, portant le nombre de morts et de disparus sur les côtes tunisiennes à 567 cas sur un total de 1306 cas en Méditerranée.

Avec l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en Italie, l'imposition de visas aux Tunisiens par la Serbie, l'instabilité de la situation politique et la détérioration des conditions économiques et sociales, la voie médiane de la Méditerranée connaîtra une pression croissante et davantage de tragédies.

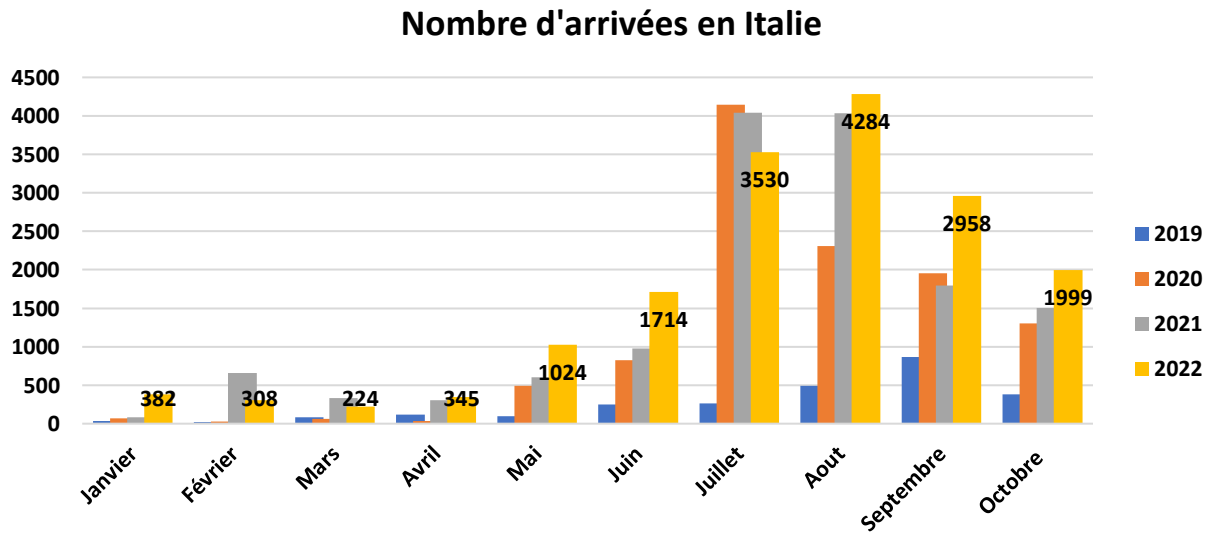

Nombre de traversées interceptées

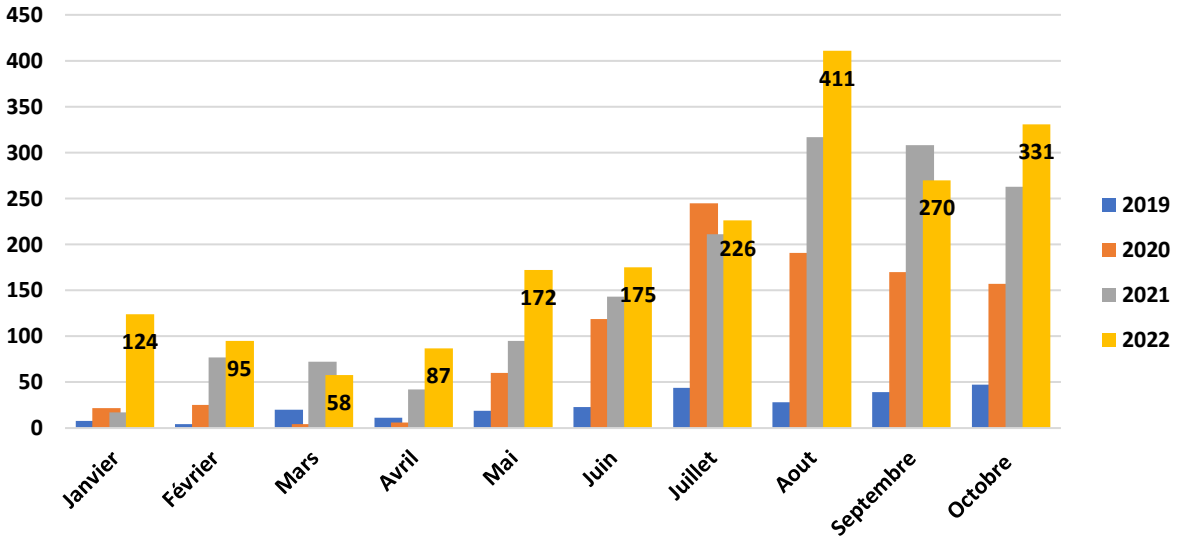

Nombres de migrants interceptés

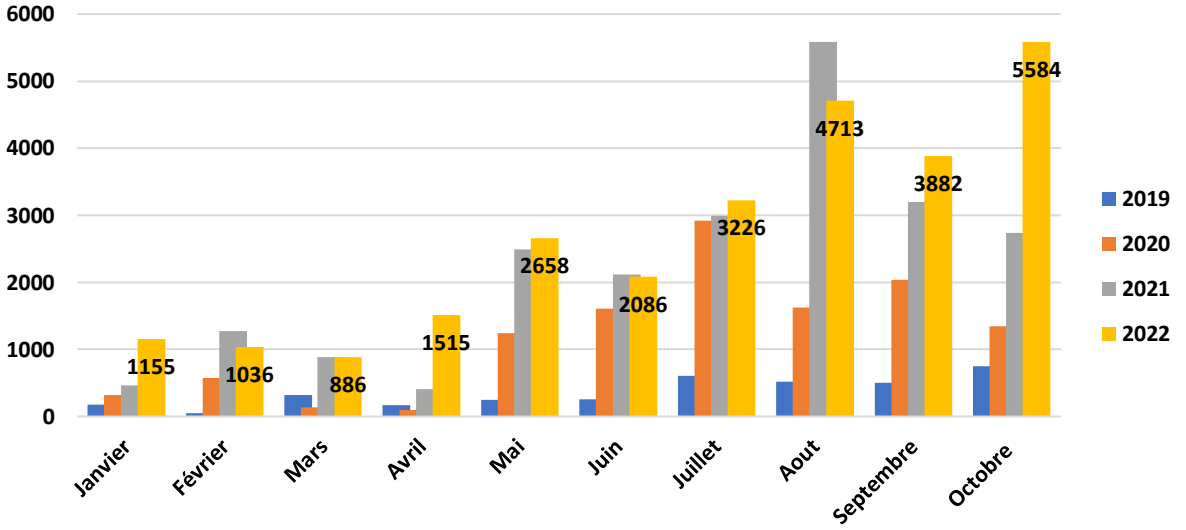

	2019			2020			2021			2022		
	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés	Nombre d'arrivées en Italie	Nombre de traversées interceptées	Nombres de migrants interceptés
Janvier	31	8	177	68	22	316	84	17	463	382	124	1155
Février	21	4	46	26	25	571	660	77	1273	308	95	1036
Mars	85	20	323	60	4	137	334	72	882	224	58	886
Avril	116	11	166	37	6	99	307	42	409	345	87	1515
Mai	94	19	249	494	60	1243	601	95	2487	1024	172	2658
Juin	249	23	254	825	119	1611	977	143	2120	1714	175	2086
Juillet	262	44	608	4145	245	2918	4044	211	2993	3530	226	3226
Out	489	28	515	2306	191	1621	4035	317	5582	4284	411	5713
Septembre	864	39	500	1951	170	2035	1796	308	3199	2958	270	3882
Octobre	381	47	750	1300	157	1349	1504	263	2739	1999	331	5584
Les données											595	2863
Total	**2592**	**243**	**3588**	**11212**	**999**	**11900**	**14342**	**1545**	**22147**	**16699**	**2544**	**30604**

* Données contenues dans les déclarations du porte-parole de la Garde nationale et non surveillées par le FTDES dans les communications quotidiennes

Les arrivants sur les côtes italiennes octobre 2022

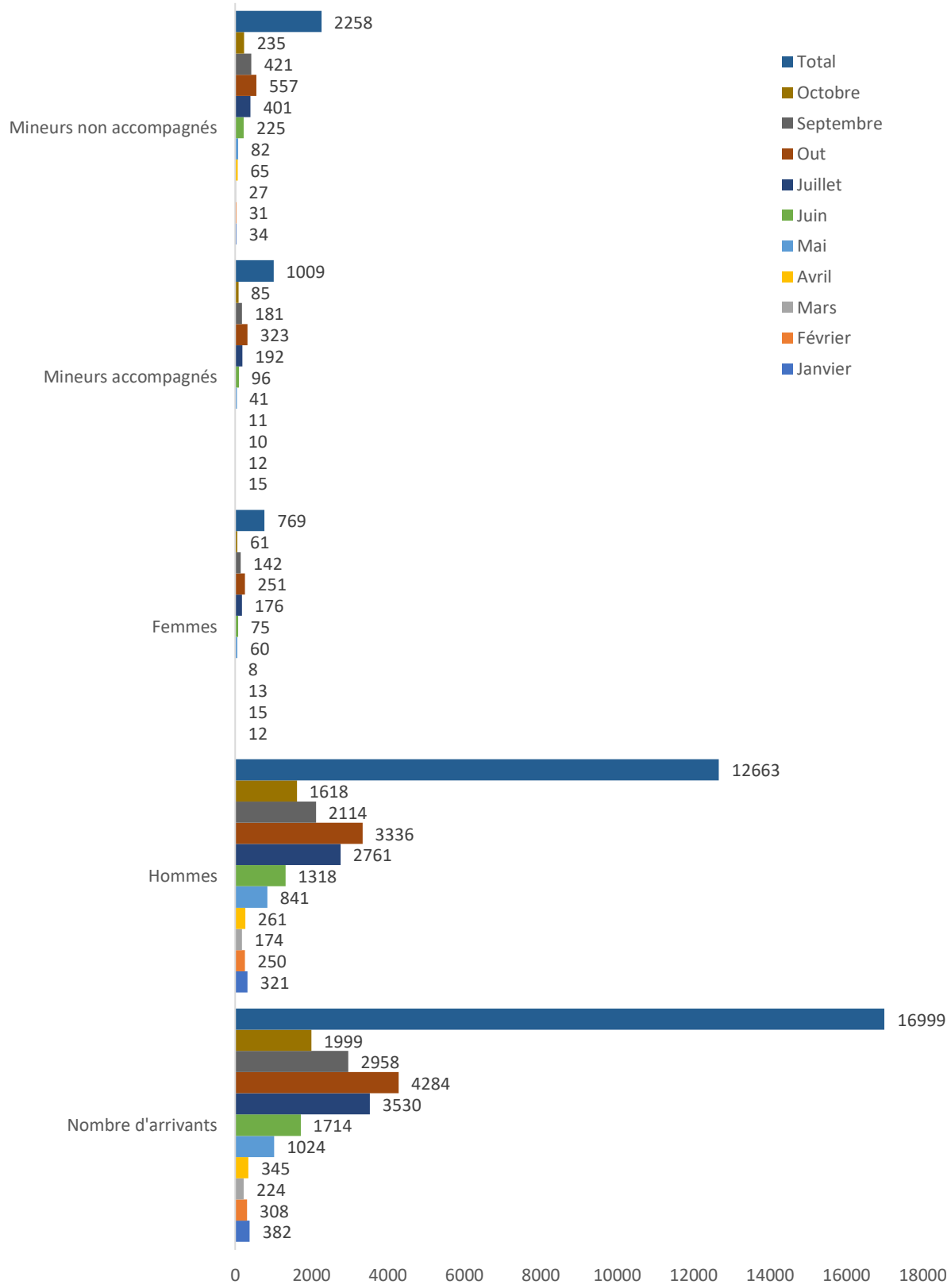

Les opérations de traversées interceptées par région durant octobre 2022

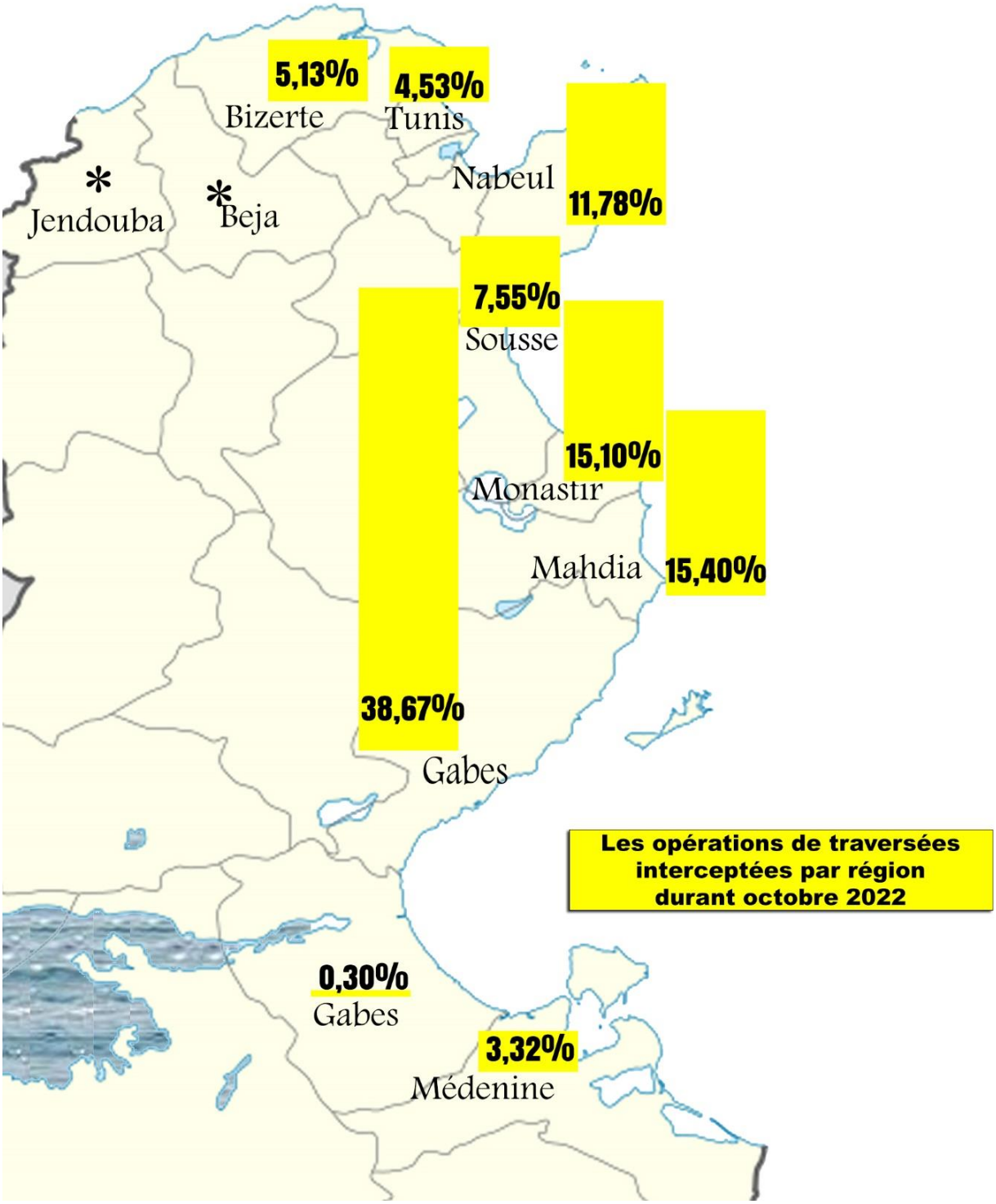

* La présence de cette marque ne signifie pas que ces régions ne sont pas témoins de opérations, mais les données officielles publiées dans les notifications n'incluaient pas les opérations interceptées dans ces régions.

Les arrivants selon les nationalités durant octobre 2022

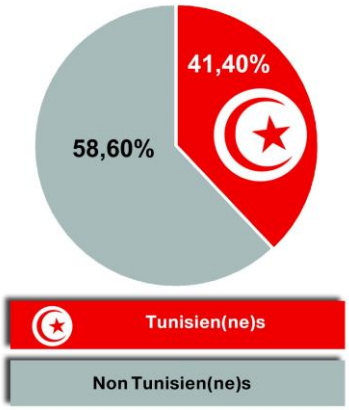

Les opérations de traversées interceptées durant octobres 2022

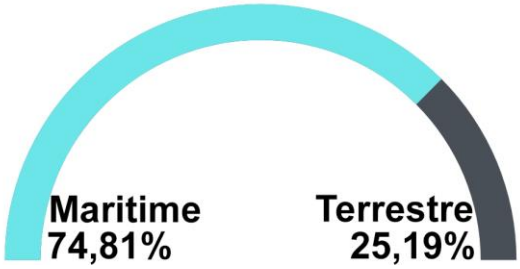

Les drames de la migration non-règlementaire sur les côtes tunisiennes en 2022

Disparues Nombre de victimes et de personnes

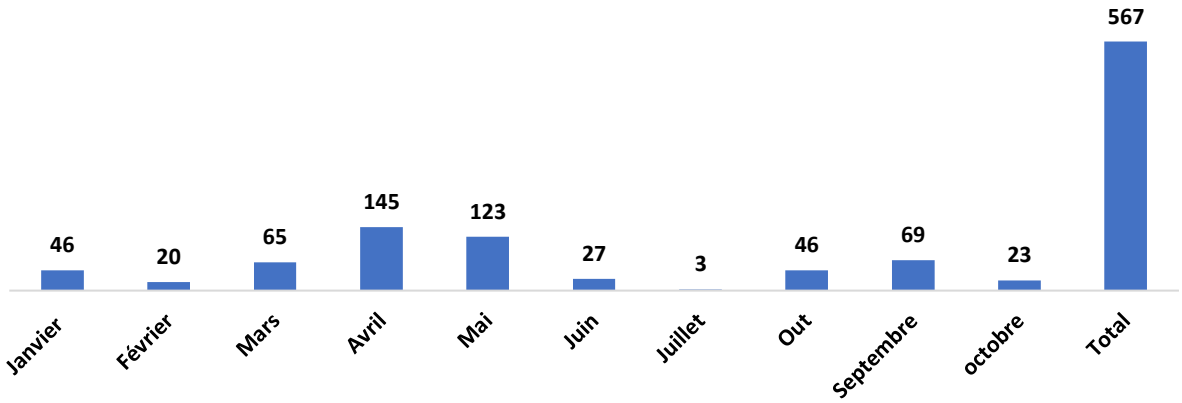

Nombre de victimes et de personnes disparues sur les côtes tunisiennes 2022	Nombre de victimes et de personnes disparues dans la mer méditerranée durant 2022
567	**1306**

Bilan des violences du mois d'octobre 2022

La cartographie de la violence du mois d'octobre 2022 se caractérise par la dispersion des cas de violence recensée dans les différentes régions du pays et leur ampleur de plus en plus remarquée et touchant spécifiquement les personnes vulnérables. Durant ce mois, 48 cas de violence ont été observées, ce qui constitue un recul par rapport à septembre. Néanmoins, la violence dite « criminelle » a continué d'augmenter durant ce mois.

Distribution géospatiale

Au gouvernorat de Tunis, 23,4% cas de violence ont été recensés. Ensuite, Ariana a enregistré 12,8% pareillement à Kasserine qui en a connu 12,8%, suivies par Bizerte qui a enregistré 10,6%. Les gouvernorats cités ci-dessus continuent depuis des mois d'être des lieux où l'exercice de la violence sévit.

L'Ariana	12.8%	Ben Arous	2.1%
Bizerte	10.6%	Tunis	23.4%
Zaghouan	0%	La Manouba	2.1%
Nabeul	2.1%	Béja	2.1%
Jendouba	0%	Siliana	0%
Le Kef	2.1%	Sousse	4.3%
Sfax	2.1%	Monastir	8.5%
Mahdia	4.3%	Sidi Bouzid	0%
Kasserine	12.8%	Kairouan	2.1%
Tataouine	2.1%	Gabès	2.1%
Medenine	4.3%	Tozeur	0%
Kebili	0%	Gafsa	0%

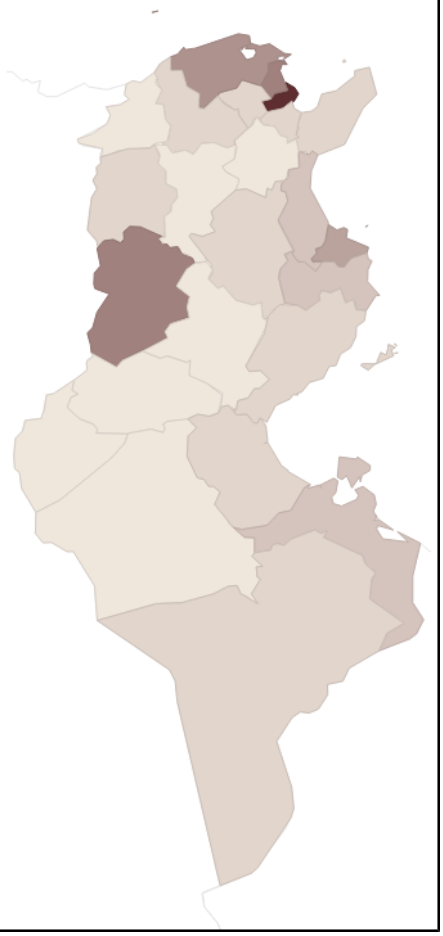

Les motifs des violences

Les raisons derrière cette prévalence pourraient différer selon les caractéristiques de ces lieux. D'un côté, Tunis et Ariana sont des gouvernorats dont le taux de pauvreté est inférieur au taux national moyen. Cependant, leur poids démographique pose des questions d'inégalité entre les centres et les marges. Les quartiers pauvres se constituent à la périphérie des délégations les plus riches, ce qui coïncide avec un taux d'abandon scolaire élevé et des ressentis de profonde inégalité dans les conditions de vie de la population. Les lacunes dans la justice sociale s'observent à travers le morcellement de ces lieux en espaces de résidence de groupes privilégiés bénéficiant de niveaux de revenus respectables, d'éducation et d'infrastructure urbaine meilleure et d'espaces à proximité habitées par des populations plus marginalisées sur ce niveau. Les sociabilités urbaines s'établissent de manière à renforcer le passage à l'acte violent, en fonction de la fragmentation qui s'opère[16]. Cette fragmentation et la frustration qui en découle pourraient servir de piste pour comprendre les indicateurs de violence dans ces gouvernorats spécifiquement. Bizerte est également un gouvernorat avec un taux de pauvreté moyen, à savoir 17,5, mais un écart type important et supérieur à la moyenne nationale. Les inégalités qui s'y observent résultent en un taux de chômage relativement élevé, un alphabétise importants et des problèmes de décrochage scolaire. D'un autre côté, Kasserine est un gouvernorat qui enregistre un taux de pauvreté de 32,8%, qu'est l'un des plus importants du pays. La marginalisation qui y existe explique en partie les passages à l'acte qui s'y observe, dont une bonne partie à caractère matériel (vols, braquages)[17]. L'exclusion plutôt que la pauvreté serait alors un dénominateur commun de ces lieux qui expriment les taux de violence les plus importants du pays.

Distribution genrée

Les femmes sont représentées par 91,3% parmi les acteurs de la violence, alors qu'ils représentent 59,6% de ses victimes. Parmi les victimes, 23,4% sont des

[16] Bayón, María Cristina, and Gonzalo A. Saraví. "The cultural dimensions of urban fragmentation: Segregation, sociability, and inequality in Mexico City." Latin American Perspectives 40.2 (2013): 35-52.
[17] INS. Carte de la pauvreté en Tunisie, septembre 2020, http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/Carte%20de%20la%20pauvret%C3%A9%20en%20Tunisie_final_0.pdf

femmes, 6,4% sont des groupes mixtes de femmes et d'hommes, et 10,6% des victimes sont mortes consécutivement à cette violence.

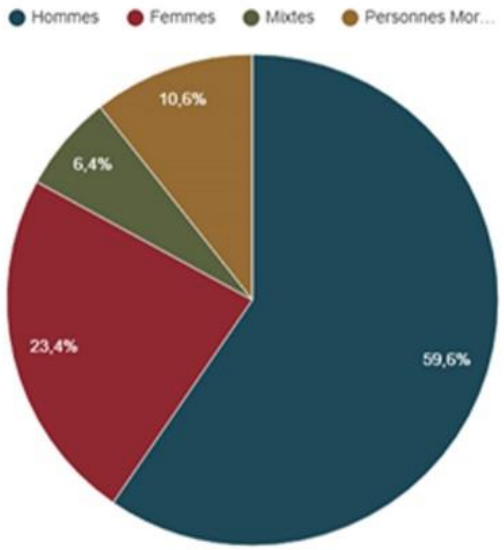

Sphères des violences

Contrairement au mois de septembre, les cas de violences recensés ont été majoritairement collectif, c'est-à-dire que 53,2% étaient exercés de manière collective, alors que 46,8% des cas de violence observés se sont exercées sur des individus.

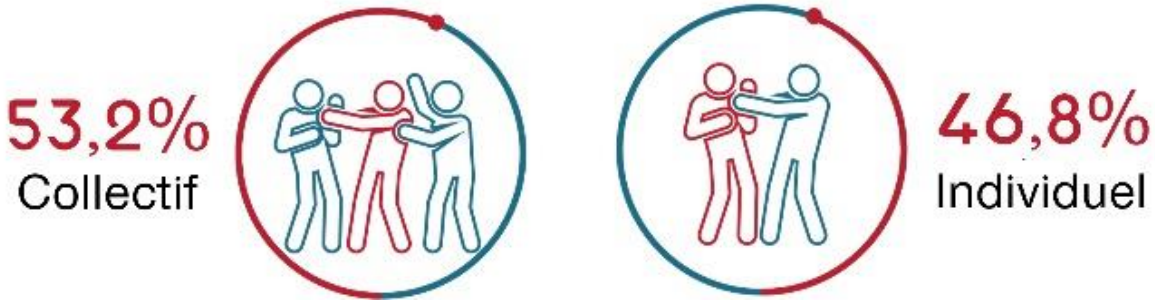

Typologie de la violence

Concernant la typologie de la violence et les secteurs où elle s'exerce, 85,1% des cas étaient d'ordre criminel, 6,4% concernaient la violence institutionnelle, 4,3% consistaient en des violences exercées dans l'espace public, 2,1% étaient des violences économiques, et 2,1% étaient en lien avec des protestations sociales.

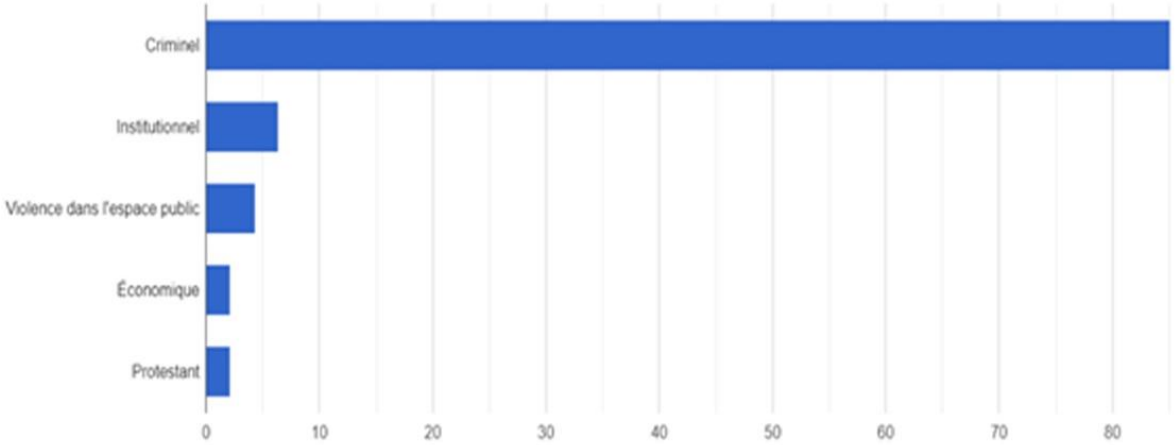

Les espaces de la violence

La rue a demeuré un espace privilégié de l'exercice de la violence, puisque 51,1% des cas de violence y ont eu lieu. Les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) ont de leur coté enregistré 17% des passages à l'acte violent, alors que 12,8% se sont déroulés dans les domiciles des victimes et que 4,3% étaient commis dans des institutions économiques (banques). De plus, les administrations, les prisons, les structures sanitaires, les lieux de loisir, les médias et les plateformes virtuelles ont enregistré des taux de violence équivoque, à savoir 2,1% dans chacun de ces lieux cités.

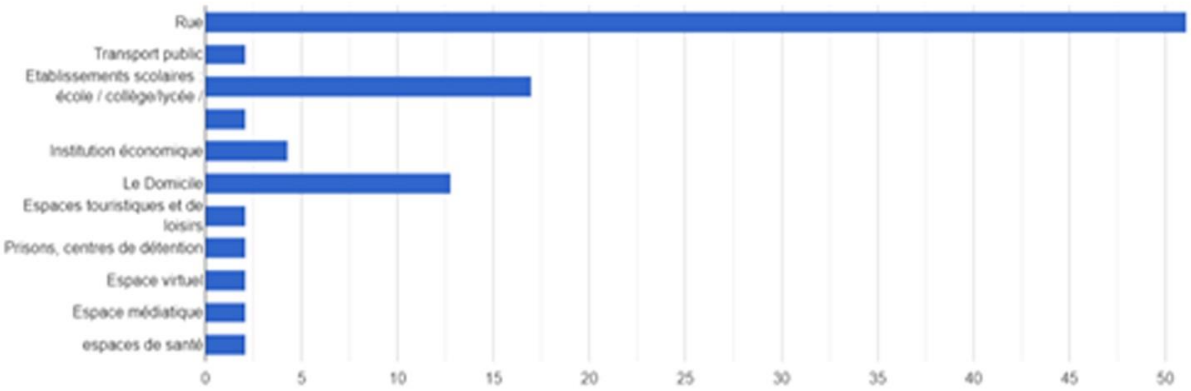

La violence durant ce mois était caractérisée par la montée de la violence à l'égard des femmes. D'une part, plusieurs cas de violence conjugale ont été enregistré et se sont distingué par une ampleur importance. Une femme a été brulée par des cigarettes par son mari à Sidi Bachir, une autre a été violenté par

son mari au point de tomber dans le coma, une autre est morte après avoir été menacée par son mari qui a versé du carburant sur son corps afin de la bruler, et un féminicide a été recensé au Kef. D'autres part, plusieurs femmes ont été victimisées dans l'espace public par des inconnus. Il était question du kidnapping d'une adolescence à Sfax, des tentatives de viol dont les victimes étaient des adultes et des adolescentes, et des prises de vidéos à caractère pornographique contre le gré des victimes.

Le milieu éducatif a également enregistré une par importante de violence, qui indique les retombées de la crise éducationnelle en Tunisie. La violence s'est exercée à l'intérieur des établissements scolaires et à leurs marges. Les victimes étaient soit des professionnels de l'éducation et soit des élèves. Il était par exemple question d'agressions physiques dont la victime était la directrice adjointe d'une école primaire par une parente à Béja et de l'agression d'une institutrice dans sa classe dans une école primaire, sous le regard de ses élèves. De la part des élèves, il s'agissait du meurtre par poignardement à Nabeul, du poignardement d'un camarade de classe à Monastir, et de l'utilisation du gaz lacrymogène pour étouffer les élèves à Kasserine, etc. Aux marges environnantes des institutions éducatives, des braquages ont été recensé, un cas de vandalisme et de violence exercée sur un chauffeur de bus à Tataouine par des élèves à bord, et des cas de violence régionaliste a eu pour victimes des élèves rentrant dans des bus à Gabes. Les « étrangers » ont été attaqués dans ce bus, frappé et les agresseurs ont même essayé de couper leurs cheveux. Les personnes attaquées font partie d'un quartier pauvre et ayant un statut d'étranger par rapport à leurs agresseurs, ce qui les rend proie à l'exclusion sociale et à ces violences. Le climat d'insécurité dans ces milieux éducatifs devient de plus en plus préoccupant. Les agitations et les violences commises se nourrissent du climat de confusion et de perte de repères relatives aux discours politiques touchant à l'aboutissement de la crise ayant lieu depuis la rentrée, du constat des inégalités et des exclusions dans le système éducatif, et des harcèlements qui s'y exercent sans être médiées par des tiers. Ainsi, dans un climat de violence systémique, pourrait surgir des « rites de défoulement » exercées entre des pairs, par des enseignants et des parents qui vivent une désillusion par rapport aux fonctions de l'école[18]. Prévenir la violence en milieu

[18] Esterle, Maryse. « Absentéisme, violences scolaires et sécurité à l'école », Après-demain, vol. 16,nf, no. 4, 2010, pp. 18-21.

scolaire ne peut pas passer outre une réflexion sur les lacunes du système éducatif actuel et des tentatives de résoudre les conflits présents, à travers le dialogue et la médiation et en évitant l'incohérence et la confusion dans les prises de position[19].

Une pléthore d'autres cas de violence ont été enregistré, dont es vols, des agressions armées (par des armes de chasse, couteaux, sabres), des poignardement, des meurtres, des escroqueries, des pertes d'ouïe, du vandalisme, des pneus brulés, des jets de molotov, des agressions parentales graves visant des enfants, etc. la violence policière a aussi été remarquée durant ce mois, ainsi que la violence basée sur des croyances religieuses, tel que dans le cas d'un chauffeur de louage tué par un extrémiste religieux, après avoir défendu une femme a bord qui a été attaquée par ce dernier à cause de ses habits jugés inadaptés aux dogmes suivis par l'agresseur.

Cette violence criminelle dont les répercussions sont variables est préoccupante. La question du droit à la différence et des discriminations basées sur cette différence est une piste de lecture pour ces phénomènes. En effet, d'après le rapport de l'Observatoire pour la défense du droit à la différence en Tunisie entre juillet et septembre 2022, il est souvent question de témoignages sur des discriminations basées sur l'identité de genre dont la majorité des cas ont été commises à l'intérieur de la sphère familiale, qui revêtent de plusieurs types de violence (psychologique, verbale, physique, économique, sexuelle), et où des témoins ont été présents au moment de la mise en action des discriminations même si peu seraient capables de témoigner [20]. Pareillement, des discriminations ethniques et régionalistes ont été décrites dans ce rapport. Les derniers rapports de l'observatoire social tunisien confirment la présence de bases identitaires sur lesquelles repose l'exercice de la violence, le caractérise intersectionnel de ces violences et l'importance de l'échelle des vulnérabilités, qui déterminent en partie les possibilités pour des individus ou des groupes d'être victimisés.

[19] Farrington D.P. Explaining and preventing crime: The globalization of knowledge – The American Society of Criminology 1999 presidential address, in Criminology, 2000, 38, 1. 8-26.
[20] Observatoire pour la défense du droit à la différence en Tunisie. Rapport d'analyse des données cas des discriminations collectées par les pôles, juillet – septembre 2022, https://o3dt.org/wp-content/uploads/2022/11/july-report-French-for-for-web.pdf?fbclid=IwAR0YXrQ3X7qVFKdy3GhKFczNktPf95pE6X50fb4_19HZvZrbZP5Q2jQwYq4

Les Suicides et tentatives de suicide :

Durant ce mois, uniquement 10 cas de suicides et de tentatives ont été connu une médiatisation, à travers les médias formels et les réseaux sociaux qui font l'objet des recensements de l'observatoire social tunisien. Cela constitue un bref recul par rapport au mois de septembre, où 15 suicides ont été enregistrées.

Distribution géospatiale

Ces conduites suicidaires ont été recensées dans les gouvernorats de Kairouan, Sidi Bouzid, Ben Arous, Tunis, Zaghouan, Jendouba, Médenine, et Gafsa.

10 suicides			
L'Ariana	0	Ben Arous	1
Bizerte	0	Tunis	1
Zaghouan	1	La Manouba	0
Nabeul	0	Béja	0
Jendouba	1	Siliana	0
Le Kef	0	Sousse	0
Sfax	0	Monastir	0
Mahdia	0	Sidi Bouzid	2
Kasserine	0	Kairouan	2
Tataouine	0	Gabès	0
Medenine	1	Tozeur	0
Kebili	0	Gafsa	1

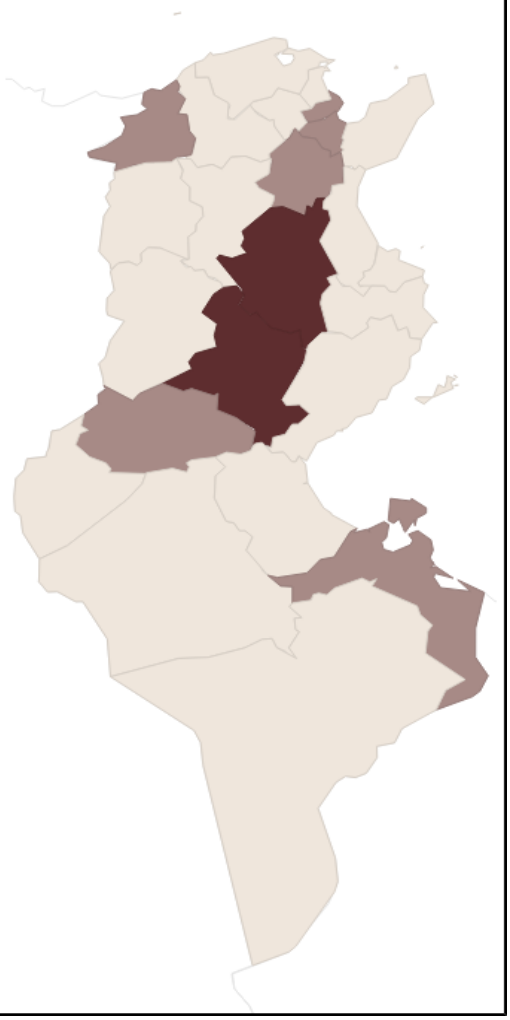

Distribution genrée

Durant ce mois, les différences genrées sont devenues plus prononcées. 80% des personnes s'auto-infligeant la violence sont des hommes, alors que 20% des cas recensés sont vécu par des femmes.

Typologie des suicides

Parmi les conduites suicidaires, 40% ont été commises par pendaison, 20% par immolation, 20% étaient par saut ou précipitation, et 20% étaient réalisées par ingestion de médicaments non prescris. Les techniques employées pour mettre en œuvre la violence auto-infligé ont différé en fonction des profils des acteurs et de des motifs des suicides.

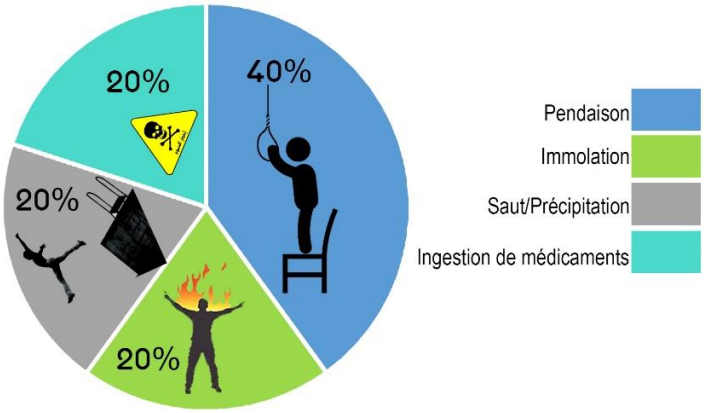

Les âges des suicidants

Les âges des personnes suicidantes sont variables. Une personne est âgée de plus que 60 ans, quatre sont adultes âgés entre 36 et 45 ans, deux personnes sont âgées entre 26 et 35 ans et trois ont des âges se situant entre 16 et 25 ans. Aucun suicide n'a été enregistré pour les personnes âgés de moins de 15 ans et entre 46 et 60 ans.

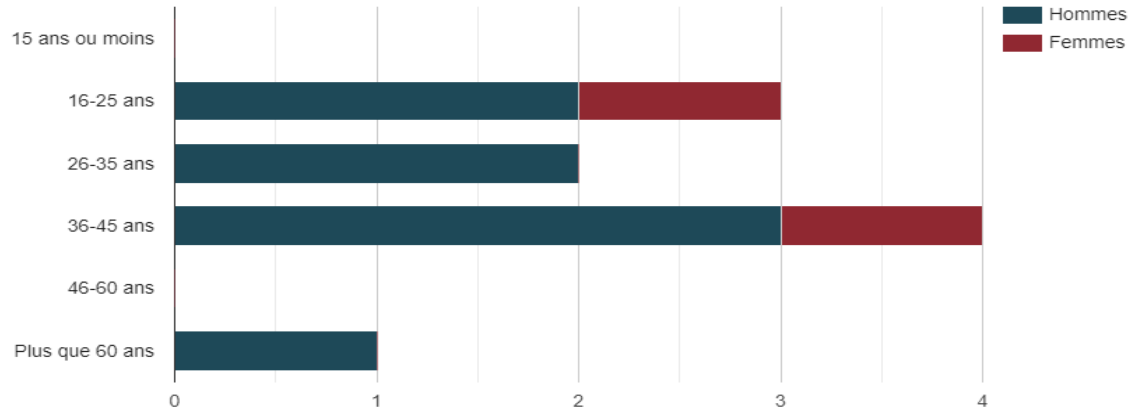

	15 ans ou moins	16-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-60 ans	Plus que 60 ans
Hommes	0	2	2	3	0	1
Femmes	0	1	0	1	0	0
TOTAL	0	3	2	4	0	1

Des suicides de protestation ont été décrits, ainsi que des suicides motivés par des conflits interpersonnelles (harcèlement par les pairs et des conflits conjugaux) et par des causes familiales ayant des soubassements économiques (lot de terre, argent hérité, etc.).

Ce mois s'est notamment distingué par le suicide d'enseignants et d'élèves, tel que le cas du suicide d'une adolescente âgée de 17 par pondaison à Kairouan, à cause du harcèlement scolaire de ses pairs et l'auto-immolation d'un enseignant suppléant devant la délégation de l'éducation de Kairouan. Ce suicide de « protestation » vient comme suite logique aux conditions vécues depuis des années et à l'attente interminable. Le choix de la délégation de l'éducation qu'est un lieu de protestation révèle les dynamiques de pouvoir qui ont lieu entre les représentants de l'autorité et les personnes qui manifestent devant ces structures éducatives. L'absence de communication publique efficace, les menaces implicites du ministères et l'injonction de se sacrifier (étant donné la situation économique du pays qui fait en sorte que ce n'est pas le moment pour les enseignants suppléants de réclamer leurs droits) a poussé cet individu à se sacrifier au sens propre, face à l'injustice. Cette rhétorique du « sacrifice » comme gage de vertu et du mérite de la profession d'enseignant se révèle alors dangereuse, puisqu'elle ne prend pas en compte les conditions des

personnes obligées de se sacrifier et de l'impact que pourrait avoir ce sacrifice sur leur vie, qu'est dans ce cas la mort et le sacrifice désespéré de soi.

D'autres suicides de ce type ont eu lieu et ont touché d'autres secteurs. La tentative de suicide d'un ouvrier de chantier à Jendouba qui a ravivé la colère de ses collègues à l'hôpital régional de Jendouba. Un commerçant a également menacé de s'auto-immoler en public, suite à des interactions avec un douanier, qu'il a ensuite essayé de bruler. Durant une protestation pour avoir des licences d'exercice en tant que chauffeur de taxi, un des manifestants a aussi tenté de se suicider devant la préfecture, avec des motifs de protestation. En effet, les suicides de protestation suivent les trajectoires de vie des suicidants. Ils sont distingués par les sentiments d'injustice qui les motive et l'appel à la sympathie émotionnelle du public[21].

Ce genre de suicide évoque l'inscription de leur vécu individuel dans une aire sociale et professionnelle qui pourrait légitimiser cette action et lui donner un souffle politique, qui romprait à son tour avec le silence et l'attente qu'ils vivent dans leur lien aux structures institutionnelles et étatiques[22]. Les suicides de protestation sont alors opérés dans l'espace public et attirent l'attention du public sur la victime suicidée et le groupe qu'elle représente ou veut représenter. Ils peuvent aussi se tenir en privé et attirer l'attention du public, en raison du grief commun qu'ils représentent. Selon les termes d'Edward Saïd, ils sont mis en œuvre dans le cadre d'une « culture de résistance dont le noyau est l'insurrection énergétique ».[23]

Penser ces suicides en tant qu'actes résultant d'un trouble dépressif induit par l'injustice et dont le but serait de faire en sorte que l'individu soit « finalement vu » dans la spectacularité de son acte public serait une marque de l'oppression systémique vécue. La fatigue militante qui résulte du fait de prendre part à un mouvement social condamné à la défaite et les facteurs cumulatifs qui s'y ajoutent (d'ordre économique, social, et psychologique) résulte en un sentiment d'impuissance qui peut résulter en une

[21] Park, B. C. B., & Lester, D. Protest Suicide among Korean Students and Laborers: A Study of Suicide Notes. Psychological Reports, 105(3), 2009, 917–920. doi:10.2466/pr0.105.3.917-920
[22] Jang, S. H. Continuing suicide among laborers. Labor History, 45, 2004, 271-297.
[23] Abraham, Margaret. "The Intersections of Protest Suicides, Oppression and Social Justice." Sociologies in Dialogue 1.1 (2015).

autodestruction par le suicide. La répression et le pouvoir oppressif pourraient alors aller jusqu'à tuer indirectement les personnes qui protestent, en leur induisant des troubles suicidaires ou en provoquant chez eux un élan suicidaire canalisé pour protester par l'intermédiaire du corps[24].

Conclusion

Les évènements d'octobre 2022 indiquent une montée de la colère collective et du malaise social qui se générale à la population tunisienne. Tous les gouvernorats ont été touchés par les mouvements sociaux et les violences dont les répercussions annoncent de potentiels réactions populaires de plus en plus grandes. Les événements ayant eu lieu sont réactionnels au contexte social, économique, et politique du pays. Ils sont surtout indicateurs de mouvances futures, qui ne résoudront qu'avec la résolution de ces crises.

Les discours politiques caractérisés par le complotisme, le déni des crises, et le « laissez faire », les pratiques administratives inchangeables, et l'approche sécuritaire qui renforce les colères poussent les tunisiens vers l'adoption de tactiques employées pour les gérer. Les protestations, la migration irrégulière, les violences et les suicides s'inscrivent dans le cadre de ces tactiques. Dans les mois à venir, la situation sera prédite, à la lumière d'événements contextuels dont les élections, les politiques de gouvernance, la situation économique actuelle et prédite de l'inflation, des pénuries, et de nouvelle loi de finances de 2023 qui aura des lourdes conséquences sur le pouvoir d'achat des tunisiens

[24] Lester, D. Suicidal protests: Self-immolation, hunger strikes, or suicide bombing. Behavioral and Brain Sciences, 2014, 37(04), 372. doi:10.1017/s0140525x13003439